

SOCIETE CANINE REGIONALE DE LA REUNION

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)

Séance de Confirmation toutes races **SAINT-DENIS**

Dimanche 24 Mai 2015 de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
Au Salon Animalier ZANIMO - APDE St-Denis

DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

Attention : Les chiens à oreilles coupées, nés après le 28 août 2008, ne peuvent être confirmés.

INSCRIPTION EN LIGNE sur www.cedia.fr / Confirmation St Denis Réunion
ou adresser cette feuille à CEDIA Confirmation St-Denis - Bignes 31230 COUEILLES

Clôtures des engagements : 03 mai 2015 (inscription papier)
15 mai 2015 (inscription en ligne)

Cette feuille devra être accompagnée obligatoirement :

- du règlement par **chèque uniquement** à l'ordre de la SCRR pour les inscriptions « papier »

N° de tatouage ou puce :

Race:.....

Variété:.....Poil:.....Couleur:.....

Poids (pour les pékinois, Japonais, griffon belges, papillon):

Taille (pour Schnauzers, Pinscher, caniches, chiens courants) :

N° au Livre d'Origine (LOF) :

Nom du chien:

Sexe:..... Date de naissance:...../...../.....

Nom du producteur :

Nom du propriétaire :

Adresse

Code PostalVille.....

Tél :

Email :

Je soussigné, certifie sincère les renseignements ci-contre et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures, morsures, vol, maladie, dommages divers) survenus à mon chiens ou causés par lui.

Date..... Signature.....

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Du 1er au 2e chien engagé (par chien) ...38€.....

Les chiens suivants (par chien).....26€.....

Total.....€

Ci-joint règlement par chèque libellé au nom de SCRR
Banque.....n°chèque.....

TRES IMPORTANT!

N'oubliez pas les papiers de votre chien lors de la séance...

- Carte de Tatouage ou Transpondeur (puce)
- Certificat de Naissance - Carnet de santé à jour
- Formulaire de Confirmation correctement rempli (**formulaires à télécharger sur www.scr.fr**)
- Permis de détention pour le chiens de catégorie 2

Règlement de la séance de confirmation

Seront admis à la Confirmation les chiens tatoués et dont l'âge minimum est fixé pour chaque race par le Ministère de l'Agriculture et de la Société Centrale Canine.

Votre chien doit être tatoué (obligatoire) ou identifié par une puce électronique et le tatouage lisible par le juge à qui vous présenterez son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, la carte de tatouage, ainsi que le formulaire dûment rempli de demande de confirmation (à télécharger sur www.sccr.fr, rubrique exposition-téléchargement)

Pour les demande d'inscription à titre initial, se procurer le formulaire sur www.sccr.fr, qui devra être rempli très soigneusement, daté et signé, sans omettre d'indiquer le numéro d'identification par tatouage ou transpondeur.

Chiens deuxième catégorie

Le permis de détention en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de la confirmation pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier.

L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).



CENTRALE
CANINE

SOCIÉTÉ
CANINE
RÉGIONALE
DE LA
RÉUNION

Age minimum exigé pour la confirmation

1^{er} groupe:

Berger Allemand et de Brie,
Bouvier des Flandres 15 mois
Reste du groupe 12 mois

2^e groupe:

Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landsser, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois 15 mois
Reste du groupe 12 mois

3^e et 4^e groupes: 12 mois

5^e groupe:

Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand) Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland 15 mois
Reste du groupe 12 mois

6^e groupe

Rhodésien Ridgeback 15 mois
Reste du groupe 12 mois

7^e groupe: 12 mois

8^e groupe:

Retrievers 15 mois
Reste du groupe 12 mois

9^e groupe:

Epagneuls, Pékinois et Japonais 10 mois
Reste du groupe 12 mois

10^e groupe:

Whippet, Petit Lévrier Italien 12 mois
Reste du groupe 15 mois